



**KPMG Entreprises  
Grenoble/Dauphiné**  
51 chemin de la Taillat  
38244 Meylan Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)4 76 90 80 80  
Télécopie : +33 (0)4 76 41 10 76  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Kalray S.A.*

***Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021

Kalray S.A.

180, avenue de l'Europe - 38330 Montbonnot-Saint-Martin

*Ce rapport contient 36 pages*

Référence : E1-1-1

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG Entreprises  
Grenoble/Dauphiné**  
51 chemin de la Taillat  
38244 Meylan Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)4 76 90 80 80  
Télécopie : +33 (0)4 76 41 10 76  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Kalray S.A.**

Siège social : 180, avenue de l'Europe - 38330 Montbonnot-Saint-Martin  
Capital social : € 60 232 570

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Kalray,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Kalray relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « continuité d'exploitation » des comptes annuels qui expose les conditions dans lesquelles ces comptes ont été préparés.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes 3.3 « Recherche et développement – Travaux de recherche et développement réalisés en interne » et 4.2 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que les notes 3.3 « Recherche et développement – Travaux de recherche et développement réalisés en interne » et 4.2 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe fournissent une information appropriée.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 10 juin 2022

KPMG Entreprises  
*Département de KPMG S.A.*

Sandrine Pallud  
*Associée*



# 1 Bilan

## 1.1 Bilan actif

ACTIF (K€)	Notes	Exercice N - au 31/12/2021			Exercice N-1 au 31/12/2020	Var N/N-1	
		Montants bruts	Amortissements et dépréciations	Montants Nets	Montants Nets	en K€	en%
<b>Immobilisations incorporelles</b>	4.2	<b>89 105</b>	<b>69 644</b>	<b>19 461</b>	<b>19 115</b>	347	2%
Frais de développement		72 202	62 585	9 618	12 982	-3 364	-26%
Logiciels		8 943	7 059	1 884	3 007	-1 122	-37%
Production en cours		7 959		7 959	3 126	4 833	155%
<b>Immobilisations corporelles</b>	4.3	<b>18 950</b>	<b>14 187</b>	<b>4 763</b>	<b>4 286</b>	477	11%
Installations techniques, matériel & outil.		16 824	12 898	3 926	3 561	365	10%
Autres immo. corporelles		2 126	1 289	837	725	112	15%
<b>Immobilisations financières</b>	4.4	<b>5 023</b>	<b>4 152</b>	<b>871</b>	<b>762</b>	109	14%
Participations (filiales)		94	94	0	0	0	
Créances rattachées à des participations		4 058	4 058	0	0	0	
Autres immobilisations		871	0	871	762	109	14%
<b>Total actif immobilisé (II)</b>		<b>113 078</b>	<b>87 983</b>	<b>25 095</b>	<b>24 162</b>	933	4%
Stocks	4.6	271	43	229	134	95	71%
Avances et acomptes versées sur commandes		193		193			
Créances clients et comptes rattachés	4.8	1 095		1 095	530	566	107%
Autres créances (dont CIR et subventions)	4.9	3 789		3 789	2 167	1 622	75%
Disponibilités	4.10	12 193		12 193	20 227	-8 034	-40%
<b>Total actif circulant</b>		<b>17 542</b>	<b>43</b>	<b>17 500</b>	<b>23 058</b>	-5 558	-24%
Charges constatées d'avance	5.6	831		831	420	411	98%
<b>Sous total (III)</b>		<b>18 373</b>	<b>43</b>	<b>18 331</b>	<b>23 478</b>	-5 147	-22%
<b>Total Actif</b>		<b>131 451</b>	<b>88 026</b>	<b>43 425</b>	<b>47 640</b>	-4 214	-9%

## 1.2 Bilan passif

PASSIF (K€)	Notes	Exercice N		Var N/N-1	
		au 31/12/2021	au 31/12/2020	en K€	en%
Capital social	4.11	58 303	54 007	4 295	8%
Primes d'émission	4.11	6 180	2 017	4 163	206%
Réserves	4.11	2 447	1 780	667	37%
Report à nouveau	4.11	-27 134	-17 425	-9 709	56%
Résultat de l'exercice		-15 063	-11 709	-3 354	29%
Subventions d'investissement	4.12	3 068	2 705	363	13%
<b>Total Capitaux Propres (I)</b>		<b>27 800</b>	<b>31 375</b>	<b>-3 575</b>	<b>-11%</b>
Avances conditionnées	4.13	6 286	6 306	-20	0%
<b>Autres Fonds Propres (II)</b>		<b>6 286</b>	<b>6 306</b>	<b>-20</b>	<b>0%</b>
<b>Dettes Financières</b>					
Emprunts auprès d'établissements de crédit	4.14	5 326	5 531	-205	-4%
Emprunts et dettes financières divers	4.14	14	28	-14	n/s
<b>Dettes d'exploitation</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.14	2 624	2 776	-151	-5%
Dettes fiscales et sociales	4.14	1 299	1 553	-255	-16%
Autres dettes	4.14	45	42	3	7%
<b>Total dettes (III)</b>	<b>4.15</b>	<b>9 309</b>	<b>9 930</b>	<b>-622</b>	<b>-6%</b>
Produits constatés d'avance	4.16	31	29	2	-
<b>Total Dettes + PCA (Total IV)</b>		<b>9 339</b>	<b>9 959</b>	<b>-620</b>	<b>-6%</b>
Ecart de conversion passif		-	-	0	-
<b>Total Passif</b>		<b>43 425</b>	<b>47 640</b>	<b>-4 215</b>	<b>-9%</b>

## 2 Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (K€)	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation en K€	Variation en %
Chiffre d'affaires France		448	568	- 119	-21%
Chiffre d'affaires Exportation		1 006	465	541	116%
<b>Chiffre d'affaires</b>	5.1	<b>1 454</b>	<b>1 033</b>	<b>422</b>	<b>41%</b>
Production immobilisée		8 323	7 579	744	10%
Subventions d'exploitation		72	60	12	20%
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements)		116	6	110	ns
Autres produits		13	41	- 28	-69%
<b>Autres produits</b>	5.2	<b>8 524</b>	<b>7 685</b>	<b>839</b>	<b>11%</b>
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>9 978</b>	<b>8 718</b>	<b>1 260</b>	<b>14%</b>
Achats de marchandises		-434	-234	200	-85%
Variation de stock (marchandises)		-21	-73	51	ns
Autres achats et charges externes		-7 800	-6 683	1 117	-17%
Impôts et taxes		-184	-184	0	0%
Salaires et traitements		-6 394	-6 234	161	-3%
Charges sociales		-2 920	-2 742	178	-6%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5.3	-12 797	-8 742	4 055	-46%
Dotations aux provisions et dépréciations		-43	-53	11	ns
Autres charges		-153	-138	15	-11%
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>-30 746</b>	<b>-25 082</b>	<b>-5 663</b>	<b>23%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-20 767</b>	<b>-16 365</b>	<b>4 403</b>	<b>-27%</b>
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		-	-	-	#DIV/0!
Différences positives de change		36	2	34	ns
<b>Produits financiers</b>		<b>36</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>1800%</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations, et provisions		-228	-374	145	39%
Intérêts et charges assimilées		-115	-92	23	-25%
Différences négatives de change		-27	-20	6	ns
<b>Charges financières</b>		<b>-369</b>	<b>-486</b>	<b>-117</b>	<b>24%</b>
<b>Résultat financier</b>	5.4	<b>-333</b>	<b>-484</b>	<b>-151</b>	<b>31%</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>-21 101</b>	<b>-16 849</b>	<b>-4 252</b>	<b>25%</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		17	10	7	68%
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 455	2 190	265	12%
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		-	-	-	
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>2 472</b>	<b>2 200</b>	<b>272</b>	<b>12%</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-0	-22	22	99%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-48	-32	16	-48%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-	-	-	ns
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>-48</b>	<b>-54</b>	<b>-6</b>	<b>-11%</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	5.5	<b>2 424</b>	<b>2 146</b>	<b>278</b>	<b>13%</b>
Impôts sur les bénéfices	3.16	3 613	2 993	620	21%
<b>Total des produits</b>		<b>12 486</b>	<b>10 920</b>	<b>1 567</b>	<b>14%</b>
<b>Total des charges</b>		<b>-27 550</b>	<b>-22 629</b>	<b>-4 921</b>	<b>22%</b>
<b>Résultat</b>		<b>-15 063</b>	<b>-11 709</b>	<b>-3 354</b>	<b>-29%</b>





## II. NOTES ANNEXES

Annexe au bilan avant répartition du résultat de l'exercice, dont le total est de 43 425 K€, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 454 K€ et dégageant un déficit de 15 063K€.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes des exercices clos le 31 décembre 2021. Les comptes ont été arrêtés par le Directoire en date du 28 mars 2022.



# 1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

---

## 2.1 Consolidation de l'offre de stockage

Une des priorités stratégiques de Kalray en 2021 était de finaliser la mise en place de la chaîne de production en volume de ses cartes d'accélération avec le taïwanais WISTRON et de déployer la phase commerciale de son offre visant les prochaines générations de serveurs et de cartes pour le marché du stockage haute performance. En 2021, Kalray a lancé sa toute nouvelle carte d'accélération Kalray K200-LP™ basée sur son Data Processeur (DPU) Coolidge™: pour mémoire la carte d'accélération K200-LP™ offre des capacités inédites en termes de performance par Watt et par dollar et apporte une solution unique aux besoins des nouvelles générations de stockage pour le Cloud et l'Edge. Après l'annonce en début d'année d'une solution de stockage en collaboration avec Wistron (FURIO1200) Kalray a aussi annoncé la disponibilité en septembre 2021 d'une nouvelle baie de stockage NVMe, la Flashbox™, développée en collaboration avec la filiale Viking du leader mondial Sanmina.

## 1.3 Collaboration stratégique avec les leaders de l'automobile

La stratégie de Kalray pour le monde de l'automobile vise à fournir sa technologie dans le cadre de projets stratégiques avec des gros acteurs de l'industrie de l'automobile. En 2021, Kalray et NXP ont collaboré pour développer la plateforme de développement BlueBox 3.0, visant les prochaines générations de véhicules et intégrant la solution de Kalray. Kalray a aussi été sélectionné par un des plus gros intégrateurs automobiles au monde pour évaluer l'utilisation de sa technologie dans les prochaines générations de véhicules dits de catégories L2/L3 pour des mises sur le marché à horizon 2024/2025.

## 1.4 Avancées prometteuses sur les marchés en forte progression du « Edge Computing » et de la « 5G »

Kalray entend commercialiser ses cartes d'accélération sur le marché des télécommunications/5G à partir de 2023 et a annoncé en milieu d'année un partenariat dans le cadre d'un projet innovant, avec Orange, Bull/Atos, Renault et 6WIND. Kalray poursuit ainsi sa stratégie de déploiement de ses cartes d'accélération au centre desquelles se trouve son processeur MPPA®. Dans le cadre du plan France Relance et Investissements d'avenir, Kalray a été lauréat, au mois de juillet 2021, avec les partenaires ci-dessus, du projet « PIRANA » (Platform Inline for Radio Application and Network Accelerations) qui a pour objectif de développer une solution optimisée en termes de consommation, ouverte et souveraine, basée sur les cartes d'accélération Kalray, pour les prochaines générations d'infrastructures 5G et de valider cette solution dans le cadre du cas d'usage des systèmes de transports intelligents et des « Smart Cities ».

En parallèle, Kalray continue à travailler sur l'utilisation de sa technologie dans le monde de l'Industrie 4.0 et de la Smart Vision, qui représentent un marché à très haut potentiel dans les années à venir.

## 1.5 Développement de la prochaine génération, Coolidge 2, dans le cadre des projets d'investissement d'avenir

L'année 2021 a été aussi une année d'investissement en R&D pour le développement de la prochaine génération de Data Processeur de Kalray, Coolidge™2. Coolidge™2 est une évolution du processeur actuel Coolidge™, visant à la fois à augmenter le ratio performance / consommation de la génération actuelle et à étendre les fonctionnalités de Coolidge™ afin de pouvoir répondre aux cahiers de charges du marché des DPU dans son ensemble pour le monde du



stockage, du networking ou du calcul intensif. Les premiers échantillons du processeur Coolidge™2 devraient être disponibles fin 2022 / début 2023 pour une production en volume à partir de fin 2023.

Une partie significative du financement de la R&D de Coolidge™2 est couverte par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) dans le cadre du plan France Relance, piloté par la DGE et opéré par Bpifrance grâce au projet « CARAIBE » (« CARtes d'Accélération Intelligentes pour les Besoins Edge »), qui a été sélectionné en mai 2021.

## 1.6 Impact maîtrisé de la crise sanitaire

La crise sanitaire perdurant, Kalray a mis en place les mesures adaptées afin d'assurer la continuité opérationnelle de ses activités. La feuille de route de développement s'est poursuivie au rythme prévu grâce au télétravail des équipes de Kalray, à 100% pendant les périodes de confinement, puis aux rotations sur site. Cependant, comme en 2020, les perturbations dans les organisations de partenaires ont entraîné un ralentissement des cycles commerciaux, générant un décalage de déploiement de certains projets sur lesquels travaille la société.

## 1.7 Trésorerie en phase avec le budget

La trésorerie au 31 décembre 2021 s'élève à 12,2 M€ (contre 20,2 M€ au 31 décembre 2020). La ligne de financement signée avec Kepler Cheuvreux a été utilisée à hauteur de 10,6 M€ au 31 décembre 2021, sur un total de 12 M€.

## 1.8 Renforcement des équipes

De nombreux recrutements ont été effectués en 2020, principalement pour des postes d'ingénieurs hardware et software. L'effectif moyen est ainsi passé de 86 personnes en 2020 à 92 en 2021. L'effectif au 31 décembre est de 102 employés en France.

## 1.9 Le bon déroulement des projets collaboratifs de R&D

Les projets de recherche collaboratifs se sont poursuivis en 2021 selon l'agenda prévu. Pour mémoire, il s'agit de :

- ES3CAP (« Embedded Smart Safe Secure Computing Autonomous Platform ») : avec Kalray en chef de file et 11 partenaires industriels et académiques, dont Renault-Nissan-Mitsubishi, EasyMile, Safran Electronics & Defense, CEA, INRIA. (Programme d'Investissements d'Avenir, opéré par Bpifrance).
- CPS (Cyber Physical Systems) avec BMW, Valeo, Thales, Schneider Electric, CEA, INRIA...
- EPI (« European Processor Initiative ») : Avec 26 entreprises et organisations issues de 10 pays européens, (programme Horizon 2020 de l'Union Européenne)
- OCEAN12 avec Soitec, STMicro, Audi, Airbus, Global Foundry,...

Deux nouveaux projets de R&D ont démarré en 2021, financés par le programme d'investissements d'avenir de l'Etat français :

- PIRANA : Pour le développement et la promotion de solutions d'accélération « inline », basée sur des cartes Kalray et dédiée au marché Telecom Edge, avec 6Wind, Bull SAS et Orange.
- CARAIBE : Pour le développement de la prochaine génération du processeur MPPA de Kalray dont le but est en particulier d'étendre l'utilisation des processeurs de Kalray aux marchés de la 5G et du « Edge Computing », et d'étudier la mise en place d'une production locale des cartes d'accélérations utilisant cette nouvelle génération de processeurs, production qui est à l'heure actuelle sous-traitée auprès de partenaires asiatiques.



Deux projets ont été clôturés comme prévu en mars 2021 :

- ACADEMIS (DGA Rapid)
- MontBlanc2020, projet européen avec le CEA, le Barcelona Computing Center, ARM et Atos Bull.

## 1.10 Evènements postérieurs à la clôture

Le 20 janvier 2022, Kalray a annoncé être entré en négociations exclusives pour l'acquisition d'un leader des solutions, la société Arcapix Holdings Ltd, puis, le 2 mars 2022 Kalray a annoncé la signature du Contrat d'Acquisition.

Avec cette acquisition, Kalray entend accroître sa croissance, accélérer la commercialisation de sa technologie et de ses produits, et valoriser les opportunités de ventes croisées.

Kalray va amorcer un changement de dimension significatif, avec l'intégration de plus de 50 collaborateurs, parmi lesquels des experts en solutions de stockage et en applications à forte intensité de calculs. Les équipes comprennent également une force de vente et de support de plus de 30 personnes dans le monde entier, atout indispensable pour le déploiement commercial.

Les deux fondateurs d'Arcapix conserveront leurs fonctions opérationnelles au sein de la société.

Sur le plan commercial, Kalray va également accéder à de nouvelles opportunités de marchés dans trois secteurs, parmi les plus exigeants et les plus actifs en matière de données massives et de calculs intensifs : les médias, l'intelligence artificielle et la recherche scientifique. Kalray bénéficiera enfin du large portefeuille de clients d'Arcapix et à son réseau de revendeurs stratégiques, dont Dell Technologies.

Kalray acquiert 100% du capital des actions d'Arcapix Holdings Ltd pour un montant maximum de 464 770 actions Kalray et 0,9 million d'euros versés en numéraire sous réserve d'ajustements futurs. La réalisation de l'opération est attendue au 2ème trimestre après l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Kalray qui a été convoquée pour le 15 avril 2022.

### Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Directoire compte tenu des éléments suivants :

- La société est toujours dans une phase de pré-production, et son chiffre d'affaires reste limité à des projets d'évaluation et de qualification. Ceci explique la situation déficitaire historique de la société avec d'importantes dépenses de recherche et développement et de faibles revenus, qui ne suffisent pas encore à équilibrer l'exploitation.
- La trésorerie disponible au 31 décembre 2021, les subventions prévues sur les projets de R&D et les discussions avancées pour la souscription d'obligations convertibles permettent à la société de couvrir les besoins jusqu'à l'atteinte de l'équilibre opérationnel. Ces prévisions tiennent compte des échéances des emprunts et autres dettes de la société tels que détaillés en note 4.14 ci-dessous.



## 2. BASE DE PREPARATION DES COMPTES ANNUELS

---

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Ils ont été arrêtés par le Directoire réuni le 24 mars 2022

Les états financiers de la Société ont été établis en Euro. Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

### 2.1 Référentiel comptable (PCG Art. 831-1/1)

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2014-03 et de l'ensemble des règlements successifs relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

### 2.2 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a eu lieu sur l'exercice.

## 3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

---

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par la Société sont détaillés dans les paragraphes suivants.

### 3.1 Comptabilisation des frais d'augmentation de capital

La société comptabilise les frais d'augmentation de capital par imputation sur la prime d'émission.

### 3.2 Transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. A chaque arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture en vigueur à cette même date.

Les pertes de change latentes sont comptabilisées en charges alors que les gains de change latents sont comptabilisés en écart de conversion Passif. Les gains et pertes de change rattachés à des opérations de nature commerciale et non financière sont comptabilisés respectivement en 756 et 656, conformément au règlement ANC 2015-02 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Le chiffre d'affaires est facturé en euros ; toutefois 43% du CA est facturé en USD en 2021 (5% en 2020).

Certaines charges externes et investissements sont achetés en USD.

La société considère que son exposition est faible et n'a pas mis en place d'instruments de couverture du risque de change.

### 3.3 Recherche et développement – Travaux de recherche et développement réalisés en interne

La société applique la méthode préférentielle d'immobilisation de ses coûts de développement. Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont cumulativement remplis :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
  - intention de la Société d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
  - capacité de celle-ci à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
  - démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité,
  - disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, et
  - capacité d'évaluation de façon fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.
- compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits dans les comptes consolidés sur la ligne « immobilisations incorporelles ».



Le processeur Coolidge, (3ème génération) est disponible depuis novembre 2019 et est destiné à la production en volumes, sur plusieurs années. Il a donc été décidé d'amortir les frais de développement de Coolidge sur 3 ans, à compter de la date de mise à disposition des prototypes, ce qui correspond à sa durée d'utilisation minimale estimée.

Cependant les frais de développement Coolidge encourus à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, qui concernent essentiellement les développements software pour le processeur, seront amortis jusqu'à fin octobre 2023.

Certains travaux réalisés en interne par la Société ne font l'objet d'aucune activation à la date de clôture, l'ensemble des critères mentionnés ci-dessus n'étant pas cumulativement réunis. Il s'agit des projets subventionnés Montblanc2020 et EPI.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des frais de développement est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, la Société considère des indices externes et internes tels que des changements de technologie, un arrêt d'activité ou une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable de l'actif, à sa valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes : la juste valeur diminuée du coût de sortie ou la valeur d'utilité. Si la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée. Le cas échéant, en pratique, les tests de dépréciation sont effectués par rapport à la valeur d'utilité correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés provenant de l'utilisation de l'actif.

Les flux futurs de trésorerie sont issus du plan d'affaires établi et validé par la Direction.

### 3.4 Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des licences acquises de propriété intellectuelle, des logiciels, des dépenses de développements spécifiques effectués par des tiers ainsi que des marques.

Les autres immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilité, entre 2 et 10 ans (pour les marques).

### 3.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

#### **Masques de fabrication des processeurs :**

Les masques des processeurs de 1ère et 2ème génération ont été amortis linéairement sur 2 ans. Cependant, les masques du processeur Coolidge, acquis en 2019, et destinés à la production en volumes, sur plusieurs années, sont amortis, comme les frais de développement de Coolidge, sur 3 ans, à compter de la date de mise à disposition des prototypes. Toutefois, compte tenu du décalage de la mise en production de Coolidge, les éventuelles acquisitions, mais également les frais de développement liés à ce produit à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, seront amorties jusqu'au 31 octobre 2023.

**Matériel informatique** : de 3 à 5 ans

**Mobilier de bureau** : 10 ans

**Installations générales, agencements, aménagements divers** : 10 ans

### 3.6 Immobilisations financières

Ce poste est constitué :

- Des titres et créances rattachés aux participations (voir note en 4.5)
- Des retenues de garantie liées au préfinancement du Crédit Impôt Recherche.
- De dépôts et cautionnements versés.
- D'un contrat de liquidité souscrit en juillet 2018

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### 3.7 Contrats de crédit-bail

La société a ponctuellement recours à des contrats de crédit-bail concernant du matériel informatique.

### 3.8 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

### 3.9 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client, couplée à la situation des pays concernés



### 3.10 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### 3.11 Engagements de retraite

L'engagement de retraite supporté par la Société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Application de la convention collective de la Métallurgie ;
- Revalorisation des salaires : 2% ;
- Taux d'actualisation : 0.98%
- Taux de rotation du personnel : 1,67% pour les non-cadres ; 7.93% pour les cadres ;
- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans

La Société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite. Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture.

### 3.12 Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les emprunts obligataires convertibles sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les frais relatifs à l'émission des emprunts obligataires convertibles sont enregistrés en charges sur l'exercice de l'émission.

Les primes de non-conversion sont comptabilisées sous forme de Provision pour risques (à caractère financier) dès lors qu'il devient probable qu'un remboursement sera effectué. Dans le cas contraire, elles sont inscrites en Engagements hors bilan

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche et développement du Groupe, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en dettes financières

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention dans le compte de résultat.



### 3.13 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens, de marchandises, de services, de licences et de support.

La société est « fabless », elle ne fabrique pas elle-même ses produits (processeurs, cartes électroniques, stations de développement) mais les conçoit et les fait fabriquer par des tiers.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Pour les licences avec services de développement associés, tout comme pour les contrats de support et services, la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement est retenue. Elle consiste à enregistrer le résultat, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La méthode de l'avancement n'est appliquée que lorsque les critères suivants sont respectés :

- Prestation acceptée par le cocontractant,
- Réalisation de la prestation certaine,
- Possibilité d'évaluer le bénéfice global de l'opération, avec une sécurité suffisante, au moyen de documents comptables prévisionnels

Au bilan, sont reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance, les avances.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du contrat, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture.

### 3.14 Résultat financier

RESULTAT FINANCIER (K€)	Exercice 2021	Exercice 2020
Gains de change	36	2
Autres produits financiers	0	0
<b>Produits financiers</b>	<b>36</b>	<b>2</b>
Intérêts préfinancement CIR	-46	-55
Intérêts emprunts bancaires	-68	-37
Pertes de change	-27	-20
Provision sur immobilisations financières	-228	-374
Autres charges financières		
<b>Charges financières</b>	<b>-369</b>	<b>-486</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-333</b>	<b>-484</b>

Le résultat financier est principalement composé des intérêts d'emprunts auprès d'un établissement financier, des intérêts du préfinancement du CIR et du complément de dépréciation des avances faites à la filiale Kalray Inc, pour 228K€ (374 K€ en 2020).

### 3.15 Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL (K€)	Exercice 2021	Exercice 2020
Subventions	2 353	2 067
Boni sur rachat d'actions propres	102	123
Reprise provision pour risques et charges		0
Autres produits exceptionnels	17	10
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>2 472</b>	<b>2 200</b>
Charges sur opérations de gestion	0	-22
Charges sur opérations en capital		
VNC immobilisations cédées		
Mali sur rachat d'actions propres	-48	-32
Dotations aux amortissements et provisions		
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>-48</b>	<b>-54</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 424</b>	<b>2 146</b>

Les produits exceptionnels sont constitués des subventions d'investissements, et de plus-value sur le rachat d'actions propres au titre du contrat de liquidité.

Les charges exceptionnelles comprennent notamment les moins-values sur les rachats d'actions propres au titre du contrat de liquidité.

### 3.16 Impôts sur les bénéfices

Il s'agit du CIR (Crédit d'Impôt Recherche).

Le CIR s'élève à 3 613 K€ pour l'exercice 2021 (2 993 K€ pour l'exercice 2020).



## 4. NOTES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN

### 4.1 Etats des Immobilisations et Amortissements

#### Immobilisations

SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE (K€)	Valeur brute au 31/12/2020	Augmentations		Diminutions		Valeur brute au 31/12/2021
		Réévaluations	Acquisitions	Poste à Poste	Cessions	
<b>Frais d'établissements et de développement</b>	<b>67 237</b>		<b>4 965</b>			<b>72 202</b>
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles</b>	<b>11 456</b>		<b>5 497</b>		<b>51</b>	<b>16 902</b>
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	14 019		2 805			16 824
Installations générales agencements aménagements divers	433		18			451
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 289		386			1 675
<b>TOTAL Immos corporelles</b>	<b>15 741</b>		<b>3 209</b>			<b>18 950</b>
Autres participations	3 925		228			4 154
Prêts, autres immobilisations financières	761		251		142	870
<b>TOTAL Immos financières</b>	<b>4 686</b>		<b>479</b>		<b>142</b>	<b>5 023</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>99 120</b>		<b>14 151</b>		<b>193</b>	<b>113 078</b>

#### Amortissements

SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE (K€)	Montant au 31/12/2020	Dotations de l'exercice	Diminutions & Reprises	Montant au 31/12/2021
<b>Frais d'établissements et de développement</b>	54 255	8 329		<b>62 585</b>
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles</b>	5 322	1 738		<b>7 060</b>
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 459	2 439		12 898
Installations générales agencements aménagements divers	92	45		136
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	905	247		1 152
<b>TOTAL Immos corporelles</b>	<b>11 456</b>	<b>2 730</b>		<b>14 186</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>71 033</b>	<b>12 797</b>		<b>83 831</b>

### 4.2 Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES (K€)	Frais de recherche et développement	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total brut
<b>Valeur au 31 décembre 2020</b>	<b>67 237</b>	<b>7 763</b>	<b>566</b>	<b>3 126</b>	<b>78 693</b>
Augmentations de l'exercice	4 965	86	528	4 883	10 463
Diminutions de l'exercice					-
Transferts				-51	-51
<b>Valeur au 31 décembre 2021</b>	<b>72 203</b>	<b>7 850</b>	<b>1 094</b>	<b>7 958</b>	<b>89 105</b>

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (K€)	Frais de recherche et développement	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total amortissements
<b>Valeur au 31 décembre 2020</b>	<b>54 255</b>	<b>5 056</b>	<b>266</b>	<b>-</b>	<b>59 577</b>
Dotations de l'exercice	8 330	1 447	290		10 067
<b>Valeur au 31 décembre 2021</b>	<b>62 585</b>	<b>6 504</b>	<b>556</b>	<b>-</b>	<b>69 644</b>

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES (K€)	Frais de recherche et développement	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total net
Au 31 décembre 2020	12 982	2 707	300	3 126	19 116
Au 31 décembre 2021	9 618	1 346	538	7 958	19 461



Au 31 décembre 2021, les immobilisations en cours (7 958 K€) concernent :

- le projet Coolidge 2, version améliorée de Coolidge :
  - 5 239 K€ au titre de frais de développements internes,
  - 2 435 K€ au titre de sous-traitance externe (IP)
- le projet IP Offer qui est un projet de packaging de l'offre IP de Kalray
  - 185 K€ au titre de frais de développements internes
- le projet Dolomites, la future génération du MPPA qui prendra la suite de Coolidge
  - 99 K€ au titre de frais de développements internes

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (frais de développement, licences et autres immobilisations incorporelles, y compris les immobilisations en cours) de la Société, soit 19 463 k€ au 31 décembre 2021 se décompose comme suit :

• Coolidge	10 954 K€
• Coolidge 2	7 676 K€
• Autres immobilisations incorporelles :	833 K€

La Société réalise un test de dépréciation des frais de développement immobilisés sur la base de l'estimation des cash flows futurs actualisés. Ce test porte sur les projets Coolidge et Coolidge 2: frais de développements internes, licences et autres immobilisations incorporelles (comptabilisés en immobilisations incorporelles), et jeux de masques (comptabilisés en immobilisations corporelles).

Les valeurs nettes comptables des immobilisations incorporelles et des jeux de masques comptabilisés en immobilisations corporelles sont cohérentes avec la valorisation faite par actualisation des cash flows futurs estimés, sur la base d'un business plan qui couvre la durée d'utilisation de ces produits.

Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2021 pour actualiser les flux futurs de trésorerie s'élève à 11.59 % et a été calculé sur la base des principales hypothèses suivantes :

- • Taux sans risque de 0.19 % (source: CCEF)
- • Prime de risque du marché de 7.38%
- • Coefficient small cap de 0.37
- • Bêta sectoriel de 1,16 (semiconducteurs – table Damodaran)

Le test de dépréciation réalisé au 31 décembre 2021 n'a pas donné lieu à la constatation d'une provision pour dépréciation.

### 4.3 Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Valeur au 31/12/2020</b>	<b>14 020</b>	<b>1 722</b>	<b>15 741</b>
Augmentations de l'exercice	2 804	404	3 208
Diminutions de l'exercice			-
<b>Valeur au 31/12/2021</b>	<b>16 824</b>	<b>2 126</b>	<b>18 949</b>

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Valeur au 31/12/2020</b>	<b>10 459</b>	<b>997</b>	<b>11 456</b>
Dotations de l'exercice	2 439	292	2 731
Diminution de l'exercice			-
<b>Valeur au 31/12/2021</b>	<b>12 898</b>	<b>1 289</b>	<b>14 187</b>

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31 décembre 2020	3 561	725	4 286
Valeur au 31 décembre 2021	3 926	837	4 763

Au 31 décembre 2021, les immobilisations corporelles (nettes) sont composées de :

- Installations techniques, matériel et outillage (3 926 K€) :
  - le jeu de masques Coolidge pour 2 505 K€, amorti depuis sa date d'acquisition en novembre 2019. (valeur brute de 5 749 K€)
  - du matériel R&D (oscilloscopes, serveurs, cartes de développement) pour 1 421 K€, y compris l'acquisition de matériels pour la R&D Data Center pour 273K€ bruts, et une plateforme de simulation pour 206 K€ bruts en 2021.
- Autres immobilisations corporelles (837 K€) :
  - du matériel informatique pour 485 K€
  - des agencements pour 315 K€, essentiellement liés à l'installation dans les locaux actuels en 2017 et à l'extension sur un niveau supplémentaire en 2020.
  - du mobilier de bureau pour 37 K€.



## 4.4 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES (K€)	Titres de participation	Créances liées à des participations	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Contrat de liquidité	Total brut
Valeur au 31 décembre 2020	94	3 829	317	58	386	4 686
Augmentations de l'exercice		228	197		54	479
Diminutions de l'exercice			-142			-142
Valeur au 31 décembre 2021	94	4 058	372	58	440	5 023

PROVISIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES (K€)	Titres de participation	Créances liées à des participations	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Contrat de liquidité	Total amortissements
Valeur au 31 décembre 2020	94	3 829	-	0	-	3 924
Dotations de l'exercice		228				228
Reprises de l'exercice						-
Valeur au 31 décembre 2021	94	4 058	-	0	-	4 152

IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES (K€)	Titres de participation	Créances liées à des participations	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Contrat de liquidité	Total net
Au 31 décembre 2020	0	-	317	58	386	762
Au 31 décembre 2021	0	-	372	58	440	871

L'augmentation des immobilisations financières en 2021, soit 479 K€, correspond :

- à l'avance de trésorerie faite à la filiale américaine à hauteur de 228 K€
- aux retenues de garantie du préfinancement du CIR pour 197 K€
- aux plus-values constatées dans le cadre du contrat de liquidité pour 54 K€

Les diminutions de 2021, soit 142 K€ concernent :

- les remboursements des retenues de garantie des préfinancements CIR

Le contrat de liquidité au 31/12/2021 (440 K€ net) se compose de :

- 5 713 titres détenus, pour une valeur de 172 K€
- une trésorerie disponible auprès de la société de bourse de 268 K€

L'ensemble des mouvements d'actions sur l'exercice liés au contrat de liquidité représente 2 447 K€ d'acquisitions et 2 474 K€ de cessions.

## 4.5 Liste des filiales et participations

(code du commerce Art L 233-15; PCG Art 831-3 et 832-13)

FILIALES ET PARTICIPATIONS (K€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette				
<b>A. Renseignements détaillés</b>									
- Filiales détenues à + de 50%									
- KALRAY JAPAN KK	94	-367	100	94	0	249	0	0	n/a
- KALRAYINC	1	-3 560	100	1	0	3 809	0	-223	n/a
- Participations détenues entre 10 et 50 %									
<b>B. Renseignements globaux</b>									
- Filiales non reprises en A									
- Participations non reprises en A									

La valeur comptable nette des titres de participation de la filiale KALRAY JAPON est de 0 euro compte tenu de la dépréciation des titres à 100%.

La créance rattachée à la participation de la filiale KALRAY JAPON, de 249 K€, est dépréciée à 100%.

La valeur comptable nette des titres de participation de la filiale KALRAY Inc est de 0 euros compte tenu de la dépréciation des titres à 100%.

La créance rattachée à la participation de la filiale KALRAY INC, de 3 809 K€, est dépréciée à 100%.

## 4.6 Stocks

STOCKS (K€)	Montant au 31 décembre 2021	Montant au 31 décembre 2020
Stocks de produits et marchandises	271	250
<b>Valeurs brutes</b>	<b>271</b>	<b>250</b>
Provisions pour dépréciations	-43	-116
<b>Valeurs nettes</b>	<b>229</b>	<b>134</b>

Les stocks sont essentiellement composés de cartes électroniques et de processeurs non encore intégrés. La provision pour dépréciation concerne des cartes dont la commercialisation n'est plus prioritaire car une nouvelle version est préférée. Il s'agit notamment des cartes fonctionnant avec le processeur Bostan (génération précédente).



## 4.7 Provisions

PROVISIONS POUR DEPRECIATION (K€)	Montant au 31 décembre 2020	Augmentations	Diminutions		Montant au 31 décembre 2020
		Dotations	Montants utilisés	Montants non utilisés	
Sur titres de participation	94	-	-	-	94
Sur autres immobilisations financière	3 830	228	-	-	4 058
Sur stocks et en cours	116	43	116	-	43
<b>TOTAL</b>	<b>4 040</b>	<b>271</b>	<b>116</b>	<b>-</b>	<b>4 195</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>		-	-	-	-
d'exploitation		43	116	-	-
financières		228	-	-	-
exceptionnelles		-	-	-	-

L'augmentation des provisions sur autres immobilisations financières concerne les créances liées à Kalray Inc.

### Provisions pour risques et charges

La Société n'a pas constitué de provisions pour risques. Il existe un litige en cours avec un prospect belge. Cependant la Société considère qu'en l'état des informations disponibles et des avancées sur le plan judiciaire, il n'est pas probable qu'il y aura une sortie de ressource à l'avenir en lien avec cette affaire.

## 4.8 Créances clients

Les créances clients, soit 1095 K€, sont toutes recouvrables à moins d'un an.

Il n'y a pas eu de constitution d'une provision.

## 4.9 Autres créances

AUTRES CREANCES (K€)	Montant brut au 31 décembre 2020	Montant brut au 31 décembre 2021	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	
Etat - Crédit d'impôt Recherche		1 957	1 957	
CIR - Préfinancement CIR (net)	1 164	-	-	
Taxe sur la valeur ajoutée	346	324	324	
Subventions à recevoir	643	1 495	1 495	
Débiteurs divers	13	12	12	
<b>TOTAL</b>	<b>2 167</b>	<b>3 789</b>	<b>3 789</b>	<b>-</b>

Au titre de l'exercice 2021, le CIR s'élève à 3 613 K€ et a été préfinancé au 1<sup>er</sup> semestre 2021 à hauteur de 1 656 K€, soit une créance nette de 1 957 K€.

## 4.10 Disponibilités

La trésorerie nette est constituée de comptes bancaires courants.

Au 31 décembre 2021 : 12 193 K€



## 4.11 Capital Social

### 4.11.1 Tableau de variation des capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'investissement	Total Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2020	54 007	2 016	1 780	-17 425	-11 709	2 705	31 374
Affectation du résultat 2020		-2 000		-9 709	11 709		0
Reclassement							-
Résultat net 2021					-15 063		-15 063
Augmentations de capital	4 295	7 292	-462				11 126
Constitution de réserve pour Actions gratuites		-1 129	1 129				-
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle							-
Autres variations						363	363
Situation au 31 décembre 2021	58 303	6 179	2 447	-27 134	-15 063	3 068	27 800

### 4.11.2 Capital émis

Au 31 décembre 2021, le capital social est composé de 5 830 268 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Les augmentations de capital constatées sur l'exercice 2021 résultent des opérations suivantes :

- Augmentation de capital acquisition AGA : 20/01/2021	38 511
- Augmentation de capital equity line : 01/03/2021	57 271
- Augmentation de capital equity line : 01/04/2021	20 000
- Augmentation de capital equity line : 03/05/2021	50 000
- Augmentation de capital exercice d'options : 04/05/2021	75 383
- Augmentation de capital equity line : 03/06/2021	30 000
- Augmentation de capital equity line et exercices d'options : 02/07/2021	35 700
- Augmentation de capital acquisition AGA : 10/07/2021	5 000
- Augmentation equity line, exercices d'option : 02/08/2021	59 500
- Augmentation equity line, exercices d'option : 01/10/2021	10 500
- Augmentation de capital equity line : 04/11/2021	10 000
- Augmentation de capital acquisition AGA : 25/11/2021	2 671
- Augmentation de capital equity line : 02/12/2021	35 000

- Soit 429 736 actions supplémentaires en 2021 dont 302 271 au titre de l'equity line.

La société détient également 5 713 actions propres dans le cadre du contrat de liquidité.

Note : AGA signifie Actions Gratuites Attribuées

### 4.11.3 Capital potentiel KALRAY

Plusieurs plans de BSA et de BSPCE sont en cours d'exercice dans la société, voir le détail ci-dessous.

23 420 BSA et 57 663 BSPCE ont été exercés en 2021, pour la souscription de 81 083 actions supplémentaires.

Au 31 décembre 2021, les 14 190 BSA et les 183 492 BSPCE en cours de validité permettent de souscrire 197 682 actions nouvelles.

Au 31 décembre 2021, les actions gratuites attribuées mais non encore définitivement acquises représentent 241 139 actions nouvelles.

Le directoire du 20 janvier 2021 a constaté l'acquisition définitive des 38 511 actions attribuées gratuitement le 20 janvier 2020. Ces 38 511 actions restent soumises à une obligation de conservation jusqu'au 19 janvier 2022.



Le directoire du 10 juillet 2021 a constaté l'acquisition définitive des 5 000 actions attribuées gratuitement le 10 juillet 2020. Ces 5 000 actions restent soumises à une obligation de conservation jusqu'au 9 juillet 2022.

Le directoire du 25 novembre 2021 a constaté l'acquisition définitive des 2 671 actions attribuées gratuitement le 25 novembre 2020. Ces 2 671 actions restent soumises à une obligation de conservation jusqu'au 24 novembre 2022.

Le directoire du 27 janvier 2021 a procédé à l'émission et à l'attribution gratuite de 83 500 actions au profit des membres du directoire et de salariés de la Société.

Le directoire du 1<sup>er</sup> septembre 2021 a procédé à l'émission et à l'attribution gratuite de 29 350 actions au profit de salariés de la Société.

Au 31 décembre 2021, il reste 203 749 options ou actions gratuites à attribuer sur l'autorisation du 11 juin 2020.

L'assemblée générale du 10 juin 2021 a autorisé l'émission de 136 000 options ou actions gratuites, qui n'ont pas encore été attribués.

Au 31 décembre 2021, la dilution résultant des options et actions gratuites attribuées est de 438 821 actions potentielles.

## Détail des attributions de BSPCE

	BSPCE 1 - 2014 A	BSPCE 1 - 2014 B	BSPCE -2 2014	BSPCE 2015 A	BSPCE 2015 B	BSPCE 2017- A	BSPCE 2017- B	BSPCE 2019	BSPCE 2019- 2	BSPCE 2020	TOTAL
Date d'assemblée	20-mars-14	20-mars-14	2-déc.-14	30-nov.-15	30-nov.-15	12-mai-17	12-mai-17	14-mai-18	29-mai-19	29-mai-19	
Date de la décision d'attribution par le directoire	21-oct-14	21-oct-14	30-déc.-15	30-déc.-15	28-avr.-16	8-sept.-17	27-avr.-18	17-janv.-19	11-juil.-19	26-nov.-20	
Nombre maximum de BSPCE autorisés	113 500	113 500	24 515	86 000	86 000	124 700	124 700	281 000	152 835	152 835	
Nombre de BSPCE émis	46 950	42 255	3 771	56 592	6 592	103 400	500	179 165	8 000	10 000	449 225
Point de départ d'exercice des BSPCE	22-oct-15	22-oct-15	31-déc.-16	31-déc.-16	29-avr.-16	9-sept.-18	28-avr.-19	18-janv.-20	12-juil.-20	26-nov.-20	
Date d'expiration des BSPCE	20-oct-24	20-oct-24	29-déc.-25	29-déc.-25	27-avr.-26	7-sept.-27	26-avr.-28	16-janv.-29	10-juil.-29	25-nov.-30	
Prix d'exercice des BSPCE	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	14,00 €	14,00 €	12,61 €	16,76 €	20,21 €	
Modalités d'exercice	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
Nombre de BSPCE au 31 décembre 2020	14 600	19 755	1 050	37 977	6 592	89 750	500	61 066	700	10 000	241 990
Nombre de BSPCE exercés en 2021	-8 800	-18 000	-50	-2 100	-2 900	-16 428	-500	-8 685	-200		-57 663
Nombre de BSPCE annulés en 2021								-1 235			-1 235
Nombre de BSPCE valides au 31 décembre 2021	5 800	1 755	1 000	35 877	3 692	73 322	0	51 146	500	10 000	183 092
Nbre total d'actions pouvant résulter de l'exercice des BSPCE au 31/12/2021	5 800	1 755	1 000	35 877	3 692	73 322	0	51 146	500	10 000	183 092

(1) Les BSPCE 2014, BSPCE 2015 et BSPCE 2017-A sont tous exerçables

(2) Les BSPCE 2017-B sont exerçables par quart, respectivement à partir du 27 avril 2019, 27 avril 2020, 27 avril 2021, 27 avril 2022

(3) Les BSPCE 2019 sont exerçables par quart, respectivement à partir du 18 janvier 2020, 18 janvier 2021, 18 janvier 2022, 18 janvier 2023

(4) Les BSPCE 2019-2 sont exerçables par quart, respectivement à partir du 12 juillet 2020, 12 juillet 2021, 12 juillet 2022, 12 juillet 2023

(5) Les BSPCE 2020 sont exerçables par tiers, respectivement à partir du 1er février 2021, 1er février 2022, 1er février 2023

## Détail des attributions de BSA

	BSA 2014	BSA 2015 A	BSA 2015 B	BSA 2017-A	BSA 2017-B	BSA 2019	TOTAL
Date d'assemblée ayant délégué la compétence d'émettre et d'attribuer les BSA	20-mars-14	30-nov.-15	30-nov.-15	12-mai-17	12-mai-17	14-mai-18	
Date de la décision d'attribution par le directoire	21-oct-14	30-déc.-15	21-oct-16	8-sept.-17	27-avr.-18	17-janv.-19	
Nombre maximum de BSA autorisés	113 500	86 000	86 000	124 700	124 700	281 000	
Nombre de BSA émis	18 780	12 151	10 500	13 500	7 300	4 000	66 231
Nombre total d'actions pouvant être souscrites (à la date d'attribution)	18 780	12 151	10 500	13 500	7 300	4 000	
Prix d'acquisition des BSA	0,01 €	1,00 €	1,00 €	1,40 €	1,40 €	1,26 €	
Point de départ d'exercice des BSA	21-oct.-15	29-déc.-16	21-oct.-17	8-sept.-18	27-avr.-19	17-janv.-20	
Date d'expiration des BSA	20-oct-24	29-déc.-25	29-déc.-25	7-oct.-27	26-avr.-28	16-janv.-29	
Prix d'exercice des BSA	10,00 €	10,00 €	10,00 €	14,00 €	14,00 €	12,61 €	
Modalités d'exercice	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(3)	
Nombre de BSA valides au 31 décembre 2020	10 030	8 100	0	8 225	7 300	4 000	37 655
Nombre de BSA exercés en 2021	-9 390	-7 025		-6 005		-1 000	-23 420
Nombre de BSA caduques en 2021				-45			-45
Nombre de BSA valides au 31 décembre 2021	640	1 075	0	2 175	7 300	3 000	14 190
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2021	640	1 075	0	2 175	7 300	3 000	14 190

(1) Les BSA 2015, BSA 2015, BSA 2017-A sont tous exerçables au 31/12/2019.

(2) Les BSA 2017-B sont exerçables par quart, respectivement à partir du 27 avril 2019, du 27 avril 2020, du 27 avril 2021 et du 27 avril 2022.

(3) Les BSA 2019 sont exerçables par quart, respectivement à partir du 18 janvier 2020, 18 janvier 2021, 18 janvier 2022, 18 janvier 2023

### Détail des attributions d'actions gratuites

	AGA 2020	AGA 2020-2	AGA 2020-3	AGA 2021-1	AGA 2021-2		TOTAL
Date d'assemblée	29-mai-19	11-juin-20	11-juin-20	11-juin-20	11-juin-20	10-juin-21	
Nombre maximum d'actions gratuites autorisées	152 835	212 599					136 000
Date de la décision d'attribution par le directoire	20-janv.-20	10-juil.-20	25-nov.-20	27-janv.-21	1-sept-21		
Nombre d'actions gratuites attribuées	134 299	15 500	16 500	83 500	29 350		279 149
Modalités d'acquisition	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)		
Nombre d'actions gratuites annulées (départs des salariés)	-27 785	-500	-8 500	-4 750	-850		-42 385
<b>Nombre d'actions gratuites attribuées et valides</b>	<b>106 514</b>	<b>15 000</b>	<b>8 000</b>	<b>78 750</b>	<b>28 500</b>		<b>236 764</b>
Dont actions gratuites définitivement acquises au 31/12/2021	38 511	5 000	2 671	0	0		46 182
<b>Actions gratuites attribuables</b>	<b>0</b>	<b>82 349</b>				<b>136 000</b>	<b>218 349</b>

Les actions gratuites sont définitivement acquises par tiers, le premier tiers à l'expiration d'une période de 1 an à compter de la date d'attribution par le Directoire, avec une période de conservation d'un an supplémentaire à compter de l'acquisition définitive, le deuxième tiers à l'expiration d'une période de 2 ans à compter de leur attribution par le Directoire, le troisième tiers à l'expiration d'une période de 3 ans à compter de leur attribution par le Directoire.

- (1) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2020 : 1/3 au 20/01/2021, 1/3 au 20/01/2022, 1/3 au 20/01/2023  
 (2) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2020-2 : 1/3 au 10/07/2021, 1/3 au 10/07/2022, 1/3 au 10/07/2023  
 (3) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2020-3 : 1/3 au 25/11/2021, 1/3 au 25/11/2022, 1/3 au 25/11/2023  
 (4) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2021-1 : 1/3 au 27/01/2022, 1/3 au 27/01/2023, 1/3 au 27/01/2024  
 (5) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2021-2 : 1/3 au 01/09/2022, 1/3 au 01/09/2023, 1/3 au 01/09/2024

## 4.12 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement représentent un montant brut de 16 728 K€ (comptes 131) et un montant cumulé porté au compte de résultat de 13 660 K€ (comptes 139), soit un total net de 3 068 K€.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS (K€)	Valeur au 31 décembre 2021	Valeur au 31 décembre 2020
Subventions d'investissements cumulées	16 728	14 614
Subventions cumulées portées au compte de résultat	-13 660	-11 910
<b>TOTAL</b>	<b>3 068</b>	<b>2 705</b>

## 4.13 Avances conditionnées

Remboursements 2021 et situation au 31 décembre 2021 :

	Projet Sacha	Projet Prometheus	Projet HIP3G	Projet ES3CAP	Projet CPS	TOTAL
<b>Bilan- Dette au 31 décembre 2020</b>	<b>245</b>	<b>3 777</b>	<b>1 054</b>	<b>1 168</b>	<b>62</b>	<b>6 306</b>
+ encaissements				589	51	640
- remboursements	- 140	- 138	- 383			- 660
<b>Bilan- Dette au 31 décembre 2021</b>	<b>105</b>	<b>3 639</b>	<b>672</b>	<b>1 757</b>	<b>113</b>	<b>6 286</b>

Echéancier de remboursements, sous réserve d'atteinte des objectifs de chiffre d'affaires :

AVANCES CONDITIONNEES (K€)	Solde au 31 décembre 2021	Remboursement prévu en 2022	Remboursement prévu en 2023	Remboursement prévu en 2024	Remboursement prévu en 2025	Remboursement prévu en 2026 et plus
SACHA (inclus dans plan)	105	105				
PROMETHEUS	3 639	87	3 552			
HIP3G	671	468	204			
ES3CAP	1 757		81	202	885	590
CPS	113		62	51		
<b>Avances conditionnées</b>	<b>6 285</b>	<b>660</b>	<b>3 898</b>	<b>253</b>	<b>885</b>	<b>590</b>

L'échéancier de Sacha I est déterminé dans le plan de continuation.

L'échéancier de Prometheus est un échéancier prévisionnel estimé, basé sur des prévisions de chiffre d'affaires pour un remboursement de la totalité de l'avance.

L'échéancier de HIP3G est un échéancier défini dans la convention, conditionné à l'atteinte d'un certain niveau de chiffre d'affaires.

L'échéancier d'ES3CAP est un échéancier défini dans la convention, (sauf si un échec commercial est constaté).

L'échéancier de CPS est un échéancier défini dans la convention (sauf si un échec commercial est constaté).

#### 4.14 Dettes d'exploitation, emprunts et dettes financières

ETATS DES DETTES (K€)	Montant brut au 31 décembre 2020	Montant brut au 31 décembre 2021	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 531	5 326	738	4 588	-
Emprunts et dettes financières divers	28	14	14	-	-
Avance en compte courant	-	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 776	2 624	2 624	-	-
Personnel et comptes rattachés	564	510	510	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	865	740	740	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	13	5	5	-	-
Autres impôts taxes et assimilés	111	43	43	-	-
Autres dettes	42	45	45	-	-
Produits constatés d'avance	29	31	31	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>9 959</b>	<b>9 339</b>	<b>4 751</b>	<b>4 588</b>	<b>-</b>
<b>Emprunts souscrit en cours d'exercice</b>	<b>5 000</b>				
<b>Emprunts remboursés en cours d'exercice</b>	<b>151</b>	<b>247</b>			

La dette bancaire est constituée :

- des emprunts bancaires inclus dans le plan de continuation pour **91 K€**. En cours de remboursement depuis juillet 2014 et jusqu'en mars 2022 et ne portant pas intérêt.
- d'un emprunt souscrit fin juin 2019 auprès du CIC pour **193 K€** (montant brut initial de 500 K€ amortissable sur une durée de 48 mois) .
- des PGE (prêts garantis par l'Etat) souscrits en 2020 pour un montant de **5 M€** auprès de Bpifrance, BNP Paribas et CIC, dont le remboursement est prévu à partir de mi-2022, sur une durée de 4 ans.

Une partie des dettes d'exploitation fait partie du plan de continuation, remboursable jusqu'en 2022, pour un total de 148 K€ au 31 décembre 2021 : dettes sociales et fiscales 77 K€, dettes fournisseurs 70 K€.

Par ailleurs, les dettes fournisseurs au 31 décembre 2021 comportent une dette envers le CEA, pour un montant de 628K€ qui fait l'objet d'un accord de remboursement étalé jusqu'en 2023.



## 4.15 Echancier des emprunts, dettes financières et dettes d'exploitation

DETTES (K€)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2021	échéance 2022	échéance 2023	échéance 2024	échéance 2025	2026 et après
Avances conditionnées (hors plan)	6 061	6 181	1 545	2 908	253	885	590
Emprunts établissements de crédit (hors plan)	5 318	5 235	647	1 325	1 261	1 266	737
Dettes financières diverses	28	14	14				
<b>Plan de continuation</b>	<b>843</b>	<b>344</b>	<b>344</b>				
<i>dont avances remboursables</i>	245	105	105		-		
<i>dont Emprunts établissements de crédit</i>	213	91	91		-		
<i>dont dettes fiscales et sociales</i>	210	77	77				
<i>dont dette fournisseurs</i>	174	70	70				
Dette fournisseur CEA	880	628	377	251			
Autres dettes fournisseurs courantes	1 722	1 925	1 925				
Autres dettes sociales et fiscales courantes	1 314	1 267	1 267				
Subventions perçues d'avance	71	-					
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>16 236</b>	<b>15 594</b>	<b>6 118</b>	<b>4 484</b>	<b>1 514</b>	<b>2 151</b>	<b>1 327</b>
soit, hors avances conditionnées	9 930	9 309	4 468	1 576	1 261	1 266	737

## 4.16 Produits à recevoir- Charges à payer- Charges et Produits constatés d'avance

PRODUITS A RECEVOIR (K€)	au 31 décembre 2021
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 495
<b>Total</b>	<b>1 495</b>

CHARGES A PAYER (K€)	au 31 décembre 2021
Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	780
Dettes fiscales et sociales	798
<b>Total</b>	<b>1 577</b>

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (K€)	au 31 décembre 2021
Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	831
<b>Total</b>	<b>831</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	31
<b>Total</b>	<b>31</b>

Les produits constatés d'avance concernent le chiffre d'affaires. Il s'agit de services ou support, facturés en 2021 mais non encore livrés.



## 5. NOTES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	Exercice 2021	
Ventes de biens et marchandises	847	58%
Production vendue de services	608	42%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 454</b>	<b>100%</b>

Les ventes de marchandises et biens consistent en la vente de cartes et stations de développement, ainsi que la nouvelle baie de stockage NVMe, la Flashbox™, conçus par la Société et fabriqués en petites séries par des sous-traitants. La Société ne génère pas encore des ventes en volumes.

Les services et licences correspondent à des revenus réalisés avec des clients auprès desquels les produits sont en phase d'évaluation ou de qualification.

La ventilation par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	Exercice 2021	
France	448	31%
Etats Unis	14	1%
Autres pays	992	68%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 454</b>	<b>100%</b>

### 5.2 Autres produits

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (K€)	Exercice 2021	
Production immobilisée	8 323	97,6%
Subventions d'exploitation	72	0,8%
Reprise dotations pour dépréciation des stocks	116	1,4%
Transfert de charges	-	0,0%
Autres produits	13	0,1%
<b>Total :</b>	<b>8 524</b>	<b>100%</b>

Pour l'exercice 2021, la production immobilisée concerne :

- le projet COOLIDGE pour 4 965 K€
- le projet COOLIDGE 2 pour 3 165 K€
- le projet IP Offer pour 82 K€
- le projet Dolomites pour 99 K€

Les subventions d'exploitation sont des subventions de l'ANRT au titre des contrats CIFRE, ainsi que des subventions perçues au titre des contrats d'apprentissage en place.

Les autres produits sont composés principalement de gains de change sur des opérations de nature commerciale.

### 5.3 Dotations aux amortissements sur immobilisations

VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE (K€)	Amortissements linéaires	Amortissements exceptionnels
Frais établi/Recherche et développement	8 329	-
Autres immobilisations incorporelles	1 737	-
<b>Dotations sur immobilisations incorporelles</b>	<b>10 066</b>	<b>-</b>
Instal.techniques Matériel & outillage industriels	2 439	-
Installations générales/ Aménagements divers	45	-
Matériel de bureau/ informatique /mobilier	247	-
<b>Dotations sur immobilisations corporelles</b>	<b>2 730</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 797</b>	<b>-</b>

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles sur l'exercice 2021 concernent :

- les frais de développement et les licences tiers (IP) de la technologie Coolidge pour 9 773 K€
- le design de cartes et autres logiciels R&D pour 293 K€

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles sur l'exercice 2021 concernent :

- les masques Coolidge pour 1 866 K€
- le matériel de R&D (oscilloscopes, testeurs, cartes...) pour 572 K€
- les autres équipements (non R&D) et l'aménagement des locaux pour 292 K€

### 5.4 Résultat financier

RESULTAT FINANCIER (K€)	Exercice 2021	Exercice 2020
Gains de change	36	2
Autres produits financiers	0	0
<b>Produits financiers</b>	<b>36</b>	<b>2</b>
Intérêts préfinancement CIR	-46	-55
Intérêts emprunts bancaires	-68	-37
Pertes de change	-27	-20
Provision sur immobilisations financières	-228	-374
Autres charges financières		
<b>Charges financières</b>	<b>-369</b>	<b>-486</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-333</b>	<b>-484</b>





Les intérêts concernent le préfinancement du CIR pour l'année 2020, ainsi que les intérêts de l'emprunt bancaire souscrit auprès du CIC et ceux des PGE.

Les provisions sur immobilisations financières concernent l'avance de trésorerie faite à la filiale américaine en 2021 à hauteur de 228 K€.

## 5.5 Résultat exceptionnel (PCG Art. 831-2/13)

RESULTAT EXCEPTIONNEL (K€)	Exercice 2021	Exercice 2020
Subventions	2 353	2 067
Boni sur rachat d'actions propres	102	123
Reprise provision pour risques et charges		0
Autres produits exceptionnels	17	10
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>2 472</b>	<b>2 200</b>
Charges sur opérations de gestion	0	-22
Charges sur opérations en capital		
VNC immobilisations cédées		
Mali sur rachat d'actions propres	-48	-32
Dotations aux amortissements et provisions		
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>-48</b>	<b>-54</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 424</b>	<b>2 146</b>

Les produits exceptionnels concernent :

- les subventions relatives aux projets subventionnés à hauteur de 2 353 K€ pour 2021
- une plus-value de 102 K€ constatée suite aux opérations liées au contrat de liquidité
- d'autres produits sur exercices antérieurs pour 17 K€

Les charges exceptionnelles concernent :

- une perte de 48 K€ constatée suite aux opérations liées au contrat de liquidité

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 6.1 Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants correspond à l'ensemble des rémunérations dues aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS (K€)	Exercice 2021	Exercice 2020
Salaires et autres avantages à court terme (1)	506	513
Indemnités de fin de contrat		
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
<b>Total :</b>	<b>506</b>	<b>513</b>

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, et honoraires versés à travers des conventions de prestations de services ou de management.

### 6.2 Effectif moyen

EFFECTIFS MOYENS	31 décembre 2021
Cadres	89
Employés	3

<b>Effectifs moyens</b>	<b>92</b>
-------------------------	-----------

### 6.3 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 81 K€, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 81 K€
- services autres que la certification des comptes : néant



## 6.4 Engagements hors-bilan

Engagements donnés par KALRAY :

### Nantissements

ENGAGEMENTS FINANCIERS (K€)	au 31 décembre 2021	au 31 décembre 2020
Engagements donnés		
Nantissements de fonds de commerce	66	154
<b>Engagements donnés</b>	<b>66</b>	<b>154</b>

Ces engagements sont relatifs aux emprunts auprès des établissements de crédit ;

### Crédits- baux au 31 décembre 2021

CREDIT-BAUX (K€)	Matériel informatique Exercice 2021	Matériel informatique Exercice 2020
Valeur d'origine		45
Amortissements cumul exercices antérieurs -dotationsdel'exercice		- -
<b>Total</b>	-	-
Redevances payées cumul exercices antérieurs exercice		41 4
<b>Total</b>	-	<b>45</b>
Redevances restant à payer à un an au plus entre 1 et 5ans		- -
<b>Total</b>		-
Valeur résiduelle entre 1 et 5ans		
<b>Total</b>		
<b>Montant en charges sur l'exercice</b>	-	<b>4</b>

### Engagement en matière de pensions et retraite (PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant estimé de cette indemnité est de 123 K€.



#### Indemnités de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant (K€)
de 50 à 65 ans	moins d'un an à 15 ans	33
moins de 50 ans	plus de 15 ans	89
<b>Engagement total</b>		<b>123</b>

#### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- turnover démissions : non cadres = 1,67%, cadres = 7.93%
- taux de revalorisation des salaires : 2%
- taux d'actualisation : 0,98%

#### **Autres engagements**

L'accord ES3CAP prévoit une clause de retour financier à compter de 2027 en fonction du chiffre d'affaires réalisé par Kalray. Compte tenu des perspectives lointaines de déclenchement de la clause, il est actuellement impossible de déterminer une provision pour risques avec fiabilité post 2027.

## **6.5 Informations relatives aux parties liées**

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

#### **Prestations de services et contrats de management avec les membres du directoire et du conseil de surveillance**

Parties liées : Mme Anne Gabrot, M. Eric Baissus, M. Gilles Delfassy, M. Eric Bantegnie, M. Erwan Menard

Voir les montants en 6.1

#### **Accord de licence**

Partie liée : CEA – Commissariat à l'Energie Atomique

La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2021 s'élève à 100 k€ (100 k€ HT au titre de 2020).